

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean Est
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 03 septembre

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 03 septembre 2020 à huis clos, à 18h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3425 rue Ambroise, sous la présidence de monsieur Éric Simard, maire.

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre Gauthier, conseiller au siège no 1
Madame Lia Tremblay, conseillère au siège no 2
Madame Marie-Josée Larouche, conseillère au siège no 3
Madame Colombe Privé, conseillère au siège no 4
Madame Marjorie Côté, conseillère au siège no 5

Aussi était présente à cette assemblée :

Madame Bianka Simard secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

Était absente à cette assemblée :

Madame Audrey Roy, conseillère siège no 6 (absence motivée)

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue.
2. Séance en temps de Covid 19.
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
4. Avis de signification
5. Nomination Madame Bianka Simard au poste de secrétaire-trésorière directrice générale par intérim
6. Ajout signataire au compte municipal
7. Modification et ajout signataire au comptes loisirs
8. Autorisation monsieur Tommy Larouche à communiquer avec les divers ministères
9. Levée de l'assemblée

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la séance ordinaire.

131-20

SÉANCE EN TANT DE COVID-19

Le conseil municipal de Labrecque siège en séance ordinaire, ce 03 septembre 2020 en huis clos.

Sont présents à cette séance : monsieur le maire, Éric Simard, monsieur le conseiller Pierre Gauthier et mesdames les conseillères Lia Tremblay, Marie-Josée Larouche, Colombe Privé et Marjorie Côté. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement et est absente, madame Audrey Roy.

Assiste également à la séance madame Bianka Simard, secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

Considérant le décret qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale;

Considérant le décret qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle;

Considérant l'arrêté de la ministre de la Santé et des Services sociaux no 501-2020 qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance du 03 septembre 2020

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil accepte par la présente que cette séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et que cette séance sera enregistrée puis déposée sur le site internet de la municipalité

ADOPTÉE

132-20

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim;

En conséquence,

Il est proposé par Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

ADOPTÉE

133-20

NOMINATION SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Considérant que Madame Suzanne Couture, secrétaire-trésorière directrice générale, est en arrêt de travail pour une durée indéterminée

Considérant que le poste doit être remplacé afin d'assurer le bon fonctionnement de la Municipalité

Il est proposé par madame la conseillère Marjorie Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

De nommer madame Bianka Simard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim en remplacement de madame Couture, en date du lundi 31 août 2020, et ce jusqu'à son retour ou jusqu'à nouvel ordre du conseil municipal

Que Madame Simard soit mandatée également à signer tous documents que madame Couture était mandatée à signer

ADOPTÉE

134-20

AJOUT SIGNATAIRE AU COMPTE MUNICIPAL À LA CAISSE DESJARDINS

Considérant que Madame Suzanne Couture est en arrêt de travail pour une durée indéterminée.

Considérant que les chèques doivent être signés par deux signataires différents incluant la Directrice générale

Considérant qu'un signataire doit être ajouté au compte municipal 501118 à la caisse populaire pour les chèques et les dépôts

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque ajoute Madame Bianka Simard comme signataire au compte municipal 501118 à la caisse populaire

ADOPTÉE

135-20

MODIFICATION ET AJOUT SIGNATAIRES AU COMPTE LOISIRS À LA CAISSE DESJARDINS

Considérant que Madame Suzanne Couture est en arrêt de travail pour une durée indéterminée.

Considérant que les chèques doivent être signés par deux signataires différents incluant la Directrice générale

Considérant que le signataire Daniel Perron doit être retiré et que Éric Simard doit être ajouté au compte Loisirs 502890 à la Caisse Desjardins

Considérant qu'un signataire doit être ajouté au compte loisirs 502890 à la Caisse Desjardins pour les chèques et les dépôts

En conséquence,

Il est proposé par Madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque désire retirer Daniel Perron et ajouter Éric Simard au compte Loisirs 502890 de la Caisse Desjardins

Que le conseil municipal de Labrecque ajoute également Madame Bianka Simard comme signataire au compte Loisirs 502890 à la Caisse Desjardins

ADOPTÉE

136-20

AUTORISATION TOMMY LAROUCHE DE COMMUNICATION AVEC LES MINISTÈRES

Considérant que Madame Suzanne Couture est en arrêt de travail pour une durée indéterminée et qu'elle est le contact principal aux Ministères

Considérant qu'il est important d'avoir plus d'une personne autorisée à communiquer avec nos ministères

Considérant que Monsieur Tommy Larouche a besoin de communiquer avec les Ministères pour certains dossiers

Il est proposé par madame la conseillère Lia Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Que le conseil municipal de Labrecque autorise Monsieur Tommy Larouche comme personne-ressource pour les communications aux divers ministères

ADOPTÉE

137-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

De lever la présente séance extraordinaire à 18h40

ADOPTÉE

Éric Simard
Maire

Bianka Simard
Secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

Je, Éric Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

Éric Simard
Maire

